

ACTUALITES DES SECTEURS SAP/SAAD

Objectif global

Comprendre les principes, les enjeux et l'évolution de la loi ASV ainsi que les lois de modernisation de notre système de santé et des services Autonomie

Compétences visées

Connaître les évolutions actuelles de la législation médico-sociale et sanitaire ayant des répercussions sur l'accompagnement de la perte d'autonomie et le soin aux personnes âgées, leurs enjeux et les changements engagés et à venir dans le secteur gérontologique

Projeter sa pratique professionnelle au sein de ces mutations

Public

Toute personne encadrante dans une structure SAP/SAAD. La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de faciliter et d'assurer les meilleures conditions d'apprentissage, il est toutefois vivement conseillé de nous contacter au préalable afin de nous permettre de réaliser la formation dans les meilleures conditions : c.edonlamballe@ediad.com

Prérequis

Être RA/manager/RS/RSCAD - Être équipé d'un PC et connexion

Modalités évaluation de la formation

Fiche de satisfaction à chaud en fin de chaque module

Fiche d'évaluation globale de la formation

Profil du formateur : Cadre de santé, consultante formatrice depuis 15 ans, expert en Management, QVCT, réglementation dans le secteur SAP/SAAD

Méthodes pédagogiques

Outils pédagogiques et supports de formation permettant une diversité dans l'animation. Les méthodes pédagogiques utilisées pour chacune des séquences sont variées et interactives, dans le but d'apporter une dynamique qui optimise l'apprentissage des stagiaires. Ainsi, la formation allie séquences théoriques et séquences pratiques avec mises en situation.

Modalités évaluation des compétences

Quiz de pour valider les compétences visées à savoir, Connaître les évolutions actuelles de la législation médico-sociale et sanitaire ayant des répercussions sur l'accompagnement de la perte d'autonomie et le soin aux personnes âgées, leurs enjeux et les changements engagés et à venir dans le secteur gérontologique

Projeter sa pratique professionnelle au sein de ces mutations

MODALITÉS

- Dates & Lieux : en inter ou en intra, présentiel ou classe virtuelle
 - Durée : 14 heures
 - Inscription sous 8 jours, suivant retour de la convention de formation et sous réserve des places disponibles
 - Minimum : 4 personnes – maximum 10 personnes
 - Cout de la session en inter 380 euros/ personne – pour intra nous consulter
 - Prise en charge OPCO possible
- Contact inscription : Carole Edon Lamballe
c.edonlamballe@ediad.com



MOYENNE ATTRIBUÉE PAR NOS STAGIAIRES A CETTE FORMATION : 8,98/10

V1 8.11.2023

ACTUALITES DES SECTEURS SAP/SAAD

PROGRAMME

Le contexte des lois Vieillessement et Santé

La réforme des services autonomie au domicile

Une réponse aux défis démographiques et sociaux posés par le vieillissement de la population

Une réponse aux besoins croissants en matière de soins de santé et d'accompagnement des personnes âgées.

L'augmentation de l'espérance de vie et le vieillissement de la population

Les contraintes budgétaires et les défis organisationnels prévus confrontés aux systèmes de santé et de protection sociale.

L'esprit des lois Vieillessement et Santé

Les principales mesures des lois Vieillessement et Santé

L'augmentation des moyens autorisés aux services à domicile et aux structures d'hébergement pour les personnes âgées

Mise en place de mesures de prévention de la perte d'autonomie et de la maltraitance des personnes âgées

Amélioration de la coordination entre les différents acteurs du secteur de la santé et du social.

Ce programme peut être adapté selon l'actualité présente le jour de la formation